

APERÇU DES FRAIS AMERICAN EXPRESS GOLD CARD

AMERICAN EXPRESS® GOLD CARD

FRAIS

Cotisation annuelle carte principale	350 CHF
Cotisation annuelle carte supplémentaire	150 CHF
Carte de remplacement	gratuite
Retrait d'espèces aux distributeurs ou aux guichets bancaires	4%, au min. 10 CHF
Transactions provenant de loterie, de paris et de casinos	4%, au min. 10 CHF
Frais pour transactions en monnaie étrangère ou à l'étranger	2,5%
Taux d'intérêt annuel ¹ à partir de la date de comptabilisation	12%
Frais pour la facture papier	1.95 CHF
Copie facture mensuelle (par ordre)	10 CHF
Double facture mensuelle (forfaits annuels)	25 CHF
Envoi à l'étranger (par facture mensuelle)	1 CHF
Frais de versement PostFinance	selon le tarif postal actuel
Envoi de la carte par express ou par coursier	frais effectifs, au min. 25 CHF
Frais pour rappel de paiement	30 CHF

¹ Les dérogations s'appliquent le cas échéant aux contrats existants. Le taux d'intérêt annuel applicable se trouve sur la facture mensuelle actuelle de l'émettrice ou bien peut être demandé à tout moment au service clientèle de l'émettrice.

APERÇU DES PRESTATIONS AMERICAN EXPRESS GOLD CARD

AMERICAN EXPRESS® GOLD CARD

PROGRAMMES DE BONIFICATION

Membership Rewards Classic, payant	1 CHF = 1 point ²
Bonus de bienvenue	15 000 points Membership Rewards
Pay with Points ³	oui

PROGRAMMES DE PARTENAIRES

American Express® Selects SM	oui
Priority Pass TM	adhésion et deux entrées gratuites par an, 35 CHF par entrée supplémentaire
Programmes hôteliers	10% de remise sur une sélection de réservations d'hôtel sur hotels.com
Programmes de location de voitures	10% de remise sur votre réservation de voiture de location via rentalcars.com

ASSURANCES⁴

Assurance accidents moyens de transport	700 000 CHF
Frais de recherche/sauvetage	60 000 CHF
Frais médicaux pour les voyages à l'étranger	10 000 CHF
Assurance confort de voyage	oui
Assistance voyage	oui
Home Assistance	150 CHF par sinistre assuré
Assurance shopping	2 000 CHF
Assurance retour de marchandises	2 000 CHF
Extension de garantie	3 000 CHF

² Hors frais, intérêts, arriérés, retraits d'espèces, paiements des transferts et des opérations de change (aussi en substituts monétaires, tels que monnaie cryptée, Travelers Cheques, chargement des moyens de paiement sans espèces, etc.) ainsi qu'aux négociants en titres, paiements des prestations liées à la carte (p. ex., assurances optionnelles), ainsi que jeux de hasard et prestations semblables aux jeux de hasard.

³ Offre soumise aux conditions de participation de Pay with Points (les titulaires d'une carte supplémentaire ne peuvent pas bénéficier de Pay with Points). Découvrez de plus amples informations sur americanexpress.ch/pay-with-points.

⁴ Vous trouverez les dispositions détaillées (y compris les sommes d'assurance et les exclusions de responsabilité) dans les conditions d'assurance (y compris les informations pour les assurés des assurances collectives) que vous pouvez consulter sur le site swisscard.ch ou demander auprès de Swisscard AECS GmbH.

APERÇU DES PRESTATIONS AMERICAN EXPRESS GOLD CARD

AMERICAN EXPRESS® GOLD CARD

PRESTATIONS LIFESTYLE⁵

Dining Credit ⁶	jusqu'à 100 CHF de Dining Credit dans les restaurants et auprès des services de livraison en Suisse
Crédit shopping	Crédits annuels pour vos achats auprès de partenaires shopping réputés. Plus d'informations sur americanexpress.ch/gold-card .
Avantage streaming	abonnement «blue Sport» gratuit pendant 6 mois ⁷
Crédit chez Flaschenpost ⁸	Crédits trimestriels pour les achats sur Flaschenpost.ch en Suisse.

PRESTATIONS DES CARTES

Limite de dépenses	30 000 CHF pour l'American Express Gold Card avec option de paiement par acomptes ⁹
Option de paiement par acomptes ¹⁰	oui
Retrait d'espèces	oui
Application Swisscard	oui
Paiement mobile	oui (Apple Pay, Samsung Pay, Google Pay)
Modes de paiement	QR-facture, eBill, système de recouvrement direct

SÉCURITÉ

Service clientèle	oui, 24 h
3-D Secure	oui
Notification en cas de transactions par carte douteuses	oui
Pas de responsabilité ¹¹ en cas de vol ou de perte de la carte	oui

⁵ Die beschriebenen Angebote und Leistungen werden von Dritten erbracht. Es gelten deren Geschäftsbedingungen. Die Kartenherausgeberin übernimmt für diese Angebote keine Haftung.

⁶ Der Hauptkarteninhaber einer von Swisscard AECS GmbH herausgegebenen American Express Gold Card erhält einmal pro Quartal eine Gutschrift von CHF 25.– auf sein Kartenkonto, sofern er oder der Zusatzkarteninhaber in einem an der Aktion teilnehmenden schweizerischen Restaurant oder Lieferservice für mindestens CHF 80.– konsumiert und mit der American Express Gold Card bezahlt hat. Swisscard leistet die Gutschrift in der Regel innert einer Woche auf das Kartenkonto des Hauptkarteninhabers.

⁷ Swisscard stellt einen Aktivierungscode zur Verfügung, einlösbar bis 31.12.2026. Die Abgebühren für blue Sport entfallen in den ersten 6 Monaten, danach CHF 34.90/Monat (Preisänderungen vorbehalten), verrechnet durch die blue Entertainment AG. Es gelten die AGB des Partners. Swisscard AECS GmbH übernimmt keine Haftung. Mindestvertragsdauer 12 Monate, Kündigungsfrist 1 Monat.

⁸ Le titulaire d'une American Express® Gold Card principale délivrée par Swisscard AECS GmbH bénéficie une fois par trimestre d'un crédit d'une valeur de 20 CHF sur son compte de carte, à condition qu'il ou que le titulaire de la carte supplémentaire passe une commande d'au moins 150 CHF en une seule transaction chez Flaschenpost Suisse et qu'il paye avec l'American Express® Gold Card. Swisscard accorde au maximum quatre crédits de 20 CHF chacun par an. En règle générale, Swisscard crédite le montant sur le compte de carte du titulaire de la carte principale dans un délai d'une semaine suivant la comptabilisation de la transaction. Cet avantage est valable jusqu'au 30 avril 2027 seulement et n'est pas cumulable. En cas d'annulations ou de retours de commandes, Swisscard peut annuler un crédit déjà accordé ou en réclamer la restitution d'une autre manière.

⁹ La limite des dépenses mensuelle est fixée en fonction de vos possibilités financières.

¹⁰ L'octroi d'un crédit est interdit s'il entraîne un surendettement.

¹¹ Pas de responsabilité, dans la mesure où tous les devoirs de diligence et de collaboration en vertu des Conditions générales (CG) ont été respectés.